

L'Italie vote dans un mois, dans la plus grande incertitude

L'Italie vote dans un mois (le dimanche 4 mars) pour élire députés et sénateurs dans une grande incertitude, en dépit de l'avance dans les sondages de la coalition de droite menée par M. Silvio BERLUSCONI, mais déjà en proie aux divisions. Après le Brexit en 2016 et la montée de l'extrême droite en France, en Allemagne ou encore en Autriche, Bruxelles et les capitales européennes s'inquiètent désormais de la poussée des populistes et eurosceptiques dans la troisième économie de la zone euro. Les arguments du Mouvement 5 étoiles (M5S, populiste) et la Ligue du Nord (LN, extrême droite) font souvent mouche dans un pays vieillissant, qui peine à redémarrer après plusieurs années de récession, où la précarité fait fuir les jeunes diplômés à l'étranger, mais qui a vu parallèlement débarquer près de 630 000 migrants depuis 2014. L'immigration reste d'ailleurs un thème sensible, comme cela s'est encore vérifié samedi à Macerata avec une fusillade à caractère raciste, après le meurtre d'une jeune femme attribué à un Nigérian dans le centre du pays. Le leader de la Ligue Matteo SALVINI s'est empressé d'y voir une conséquence de l'"invasion migratoire" en dépit des appels au calme et à la sérénité lancés par le président du Conseil Paolo GENTILONI.

Selon les sondages, la coalition entre Forza Italia (FI, droite), LN et le petit parti post-fasciste Fratelli d'Italia (FdI) est en tête avec plus de 35 % des intentions de vote, à quatre semaines du scrutin. Viennent ensuite le M5S (28 %), le Parti démocrate (PD, centre gauche, au pouvoir, 25 %), et ... les indécis, qui représentent encore 35 à 40 % des électeurs. La nouvelle loi électorale, adoptée l'an dernier, instaure un cocktail complexe de scrutins proportionnel et majoritaire, obligeant les médias italiens à rivaliser de projections pour tenter de déterminer le seuil nécessaire afin d'obtenir la majorité des sièges, qui varie selon les experts entre 40 et 45 % de voix.

"Le seul qui puisse y arriver, depuis son lit d'hôpital, c'est Silvio BERLUSCONI", explique M. Roberto d'ALIMONTE, politologue de l'université Luiss à Rome, en référence à un coup de fatigue du vieux milliardaire cette semaine. A 81 ans, l'ancien président du Conseil parti sous les

sifflets en 2011, raillé à l'étranger pour ses bourdes et ses soirées bunga-bunga, opéré à coeur ouvert l'année dernière, encore inéligible après une condamnation pour fraude fiscale, est en effet de retour. Comme au bon vieux temps, il s'est allié avec la Ligue du Nord, mais le parti sécessionniste, mis à terre par des scandales financiers, s'est mué, sous l'impulsion du volubile SALVINI, 44 ans, en une formation nationaliste, anti-euro et anti-immigration sur le modèle du Front national.

Le retour du "Cavaliere"

Et, en dépit des promesses qu'il est allé faire en personne la semaine dernière à Bruxelles, l'ex-Cavaliere peine à canaliser son fougueux allié, qui ne voit pas l'intérêt de respecter la limite de 3 % du PIB pour le déficit budgétaire, promet les mêmes taxes à l'importation que le président américain Donald TRUMP et s'en prend même aux vaccins obligatoires... validés par les élus FI. Mais cette coalition hétéroclite étant encore loin d'avoir une avance suffisante, les médias italiens rivalisent aussi de scénarios pour évaluer les autres possibilités d'alliances.

Un gouvernement centriste et europhile avec le PD et FI ? Une alliance anti-euro M5S/LN/Fdi ? Toutes les combinaisons sont dans l'air. Cependant, aucune ne semble en mesure d'obtenir une majorité, du moins pour l'instant. La main sur le coeur, tous les leaders politiques affirment s'y refuser, mais sans vraiment complètement fermer la porte. Même le M5S, né du rejet de la vieille classe politique, s'est dit prêt à discuter avec les autres partis. Désormais représenté par le jeune Luigi Di MAIO, 31 ans, au physique de gendre idéal, le M5S semble avoir renoncé à son projet de référendum sur une sortie de l'euro et promet lui aussi des baisses d'impôts et le rapatriement des clandestins. Si aucune majorité ne se dessine, le président de la République Sergio MATTARELLA pourrait maintenir en place l'actuel président du Conseil, désormais plus populaire que son prédécesseur Matteo RENZI, bien qu'ils soient tous deux issus du même Parti démocrate. Dans un pays qui a connu 64 gouvernements depuis la proclamation de la République en 1946, la perspective ne l'effraie pas. "Nous avons une certaine expertise dans l'art de trouver des solutions à l'instabilité politique", a-t-il ainsi affirmé à Davos.

Rosatellum bis

Le 3 novembre 2017 a été promulguée une nouvelle loi électorale, appelée "Rosatellum bis" du nom de l'homme qui a porté cette réforme, M. Ettore ROSATO, dirigeant du groupe du Parti démocrate à la Chambre des députés, rappelle Mme Corinne DELOY, de la Fondation Robert Schuman.

La Chambre des députés (Camera dei Deputati) compte 630 membres élus pour 5 ans : 232 députés (soit 37 % du total) sont désignés au scrutin uninominal, 386 (61 %) sont choisis au scrutin proportionnel et 12 (2 %) sont élus par les Italiens de l'étranger. Le Sénat (Senato della Repubblica) compte 315 membres élus pour 5 ans de la même façon que les députés : 116 sont choisis au scrutin uninominal, 193 sont désignés au niveau régional au scrutin proportionnel et 6 sont élus par les Italiens de l'étranger. On compte également quelques sénateurs à vie, anciens présidents de la République et d'autres personnes nommées par le chef de l'Etat en exercice.

L'attribution des sièges s'effectue selon la méthode d'Hondt. Un parti politique doit obligatoirement recueillir au moins 3 % des suffrages pour obtenir des élus au scrutin proportionnel (10 % des voix pour une coalition). Le président du Conseil Paolo GENTILONI a choisi d'engager son gouvernement en demandant le vote d'une motion de confiance pour faire adopter la nouvelle loi électorale qui a été approuvée le 12 octobre dernier par la Chambre des députés par 375 voix contre 215 et le 26 octobre par le Sénat par 214 voix contre 61. Cette nouvelle loi, davantage proportionnelle que majoritaire, ne garantit en rien la constitution d'une majorité post-électorale stable.